



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Lancement de la campagne « Pour ma commune »

L'Etat accompagne les communes dans l'information et la promotion des élections générales 2021

Le Département des institutions et du territoire (DIT) lance une campagne de soutien aux communes vaudoises dans le cadre de l'information liée aux élections générales de mars 2021. Baptisée « Pour ma commune », l'action du DIT se concrétise par une boîte à outils mise à disposition des collectivités locales et comprenant des flyers, des affiches ou encore des capsules vidéo. L'accompagnement proposé s'inscrit dans le contexte sanitaire qui limite les actions de proximité organisées localement en amont des élections communales. « Pour ma commune » déploiera également un programme de formation à l'adresse des greffes municipaux, des bureaux électoraux et des futur-e-s élu-e-s.

A moins de quatre mois du premier tour des élections communales vaudoises, fixé au 7 mars 2021, la situation sanitaire impacte grandement les campagnes d'information déployées en temps normal par les autorités locales. Les mesures prises dans le canton pour enrayer la propagation du COVID-19 limitent, par exemple, la fréquentation aux assemblées de communes et rendent plus difficiles d'autres actions de proximité comme la tenue de stands ou le porte-à-porte. Afin de soutenir les collectivités publiques dans le nécessaire travail d'information et de promotion de cet important événement démocratique, le DIT lance la campagne « Pour ma commune », qui propose nombre de supports de communication neutres dont peuvent librement disposer les communes.

Encourager les gens à s'engager

« Pour ma commune » comprend deux axes : l'information et la promotion. Le premier axe se traduit par l'ouverture d'un site internet www.pour-ma-commune.ch dédié qui garantit à la population, aux communes ou encore aux sections locales des partis politiques de trouver toutes les informations utiles et pratiques en relation avec le scrutin. Le second axe, lui, a pour but d'encourager les personnes éligibles à s'engager pour leur commune et l'ensemble des citoyennes et des citoyens à participer au vote. Le DIT met ainsi gratuitement à disposition des communes des flyers, des affiches et des capsules vidéo proposant des témoignages d'élu-e-s (municipalité ou conseil communal) qui évoquent les raisons et les points positifs de leur engagement.

Renforcer le débat démocratique

Averties préalablement de la création de la campagne, les communes vaudoises ont répondu jusqu'ici favorablement à la proposition du DIT. A ce jour, environ 70'000 flyers et plus de 1100 affiches ont été commandés, ce qui réjouit Christelle Luisier Brodard : « Compte tenu de la situation sanitaire, un soutien du Canton est nécessaire pour promouvoir les élections et encourager le débat démocratique. La commune est le premier échelon de nos institutions, s'y engager est un acte important qui permet de participer au développement de son environnement proche. »

La campagne « Pour ma commune » respecte pleinement la neutralité politique et encourage l'engagement de chaque citoyenne et chaque citoyen. L'Etat n'intervient d'aucune manière dans le processus de recrutement des candidat-e-s. Il diffusera par contre les éléments promotionnels liés aux élections générales sur ses réseaux sociaux afin de diriger les personnes intéressées sur le site internet dédié et vers les administrations communales.

Programme de formation

L'action du Canton est couplée avec un programme de formation comprenant plusieurs volets. Ce mois déjà, le DIT assure un accompagnement en ligne des greffes municipaux dans le cadre de la préparation des élections. En début d'année prochaine (janvier-février), une formation en ligne et sur site sera proposée aux bureaux électoraux pour leur permettre d'aborder le dépouillement des votes dans les meilleures conditions possibles. Entre juin et septembre 2021, le DIT ouvrira des cours pour les nouveaux-elles élu-es aux municipalités afin de leur donner quelques clés leur permettant d'appréhender au mieux leur nouveau rôle. Enfin, entre le deuxième semestre 2021 et le premier semestre 2022, un programme de formation s'adressera aux conseils communaux et généraux, ainsi qu'aux municipalités.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 novembre 2020

RENSEIGNEMENTS

DIT, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat,

[021 316 45 14](tel:0213164514)

DIT, Vincent Duvoisin, directeur de la Direction des affaires communales et des droits politiques, DGAIC,

[021 316 41 55](tel:0213164155)

LIENS

www.pour-ma-commune.ch

TÉLÉCHARGEMENTS

[Présentation de la campagne "Pour ma commune"](#)

[Affiche A2 "Pour ma commune"](#)

[Flyer "Pour ma commune"](#)